

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'intérieur et des outre-mer

## Décision n°17101 du 20 mars 2024

**portant inscription sur la liste des candidats admis au concours prévu à l'article 5-2 du décret 2012-1456 du 24 décembre 2012 portant statut particulier des officiers du corps technique et administratif de la gendarmerie nationale (OCTA SD / CAT. B) - session 2024.**

NOR : IOMJ2408190S

### Le ministre de l'intérieur et des outre-mer,

VU le code de la défense, notamment ses articles L.4111-1 à L.4144-1 ;

VU le code de la sécurité intérieure, notamment son article L. 421-2 ;

VU le décret n° 2012-1456 du 24 décembre 2012 portant statut particulier des officiers du corps technique et administratif de la gendarmerie nationale ;

VU l'arrêté modifié du 05 août 2022 relatif aux concours de recrutement d'officiers du corps technique et administratif de la gendarmerie nationale ;

VU l'arrêté du 12 juillet 2023 autorisant l'ouverture des concours pour le recrutement d'officiers du corps technique et administratif de la gendarmerie nationale ;

VU le procès-verbal de délibération du jury en date du 20 mars 2024.

### Décide :

#### Article 1<sup>er</sup>

À l'issue du concours sur épreuves ouvert aux militaires non officiers et aux fonctionnaires de catégorie B (OCTA SD / CAT. B) session 2024, les neufs (09) candidats et candidates dont le nom suit sont déclarés admis (classement par ordre de mérite) :

Madame	Poumeau	Amélie	N° de candidature :	1322871
Madame	Moreau	Julie	N° de candidature :	1322896
Madame	Sighet-Couprie	Ségoène	N° de candidature :	1323413
Madame	Taerea	Materita	N° de candidature :	1322722
Monsieur	Segard	Benoît	N° de candidature :	1321943
Madame	Chariter	Laura	N° de candidature :	1322307
Madame	Faatau	Queensea	N° de candidature :	1322939
Madame	Viandier	Marie	N° de candidature :	1319218
Madame	Olivier	Coralie	N° de candidature :	1323018

## **Article 2**

Le candidat dont le nom suit est inscrit sur la liste complémentaire :

Monsieur Roussotte Florian N° de candidature : 1316985

## **Article 3**

La présente décision sera publiée au *Journal officiel* de la République française.

Pour le ministre et par délégation,  
le général de division Édouard HUBSCHER  
adjoint au directeur des ressources humaines  
de la gendarmerie nationale

**ORIGINAL SIGNE**